

> DIRECTION GÉNÉRALE DU GÉNIE CIVIL/SERVICE DES ROUTES

ROUTE D'HERMANCE

TRONÇON : CHEMIN DE LA GABIULE - ROUTE D'HERMANCE N°21

REVÊTEMENT ROUTIER PHONOABSORBANT

DÈS LUNDI 22 JUIN 2015, DURÉE 2 SEMAINES

MODES DE TRANSPORT CONCERNES

TRANSPORTS INDIVIDUELS



MOBILITÉ DOUCE



TRANSPORTS COLLECTIFS



QUOI, COMMENT ?

La direction générale du génie civil va poser un revêtement phonoabsorbant sur la route d'Hermance, située à cheval sur les communes de Collonge-Bellerive et de Corsier, entre le chemin de la Gabiule et le n°21 de la route d'Hermance.

Ces travaux débuteront le **lundi 22 juin 2015** et se poursuivront jusqu'au **vendredi 3 juillet 2015**.

La circulation sur la route d'Hermance, au droit du tronçon en travaux, sera assurée durant la journée en alternance sur une seule voie de circulation et régulée par des ouvriers du chantier au moyen de palettes, afin de favoriser les mouvements pendulaires du matin et du soir. Il n'y aura pas de fermeture de la route.

Les circulations des transports publics seront également favorisées durant le chantier.

En dehors des plages horaires habituelles de travail et durant le week-end, les deux voies de circulation seront rendues aux usagers.

Les cheminements piétonniers seront maintenus, moyennant quelques adaptations sur site, en fonction des besoins du chantier.

L'accès aux propriétés privées sera garanti pendant toute la durée des travaux. Néanmoins, lors de la pose du revêtement phonoabsorbant, les riverains ne pourront momentanément pas accéder à leur propriété avec leur véhicule. Une coordination sera mise en place entre l'entreprise de génie civil en charge des travaux et les riverains concernés.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Le maître d'ouvrage présente à l'avance ses excuses aux riverains pour la gêne occasionnée et les remercie de leur compréhension.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Dès le **lundi 22 juin 2015**, pendant environ deux semaines, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

La direction générale du génie civil recommande aux usagers de circuler avec prudence et les remercie par avance de se conformer à la signalisation mise en place. Toutes les mesures sont prises afin de réduire autant que possible les désagréments occasionnés par ces travaux.

POURQUOI ?

L'effort engagé par le Canton de Genève dans le domaine de la lutte contre le bruit routier se poursuit activement. Le revêtement phonoabsorbant de dernière génération posé sur la route d'Hermance, particulièrement efficace contre le bruit, contribuera à améliorer la qualité de vie des riverains.

ROUTE D'HERMANCE

TRONÇON : CHEMIN DE LA GABIULE - ROUTE D'HERMANCE N°221

REVÊTEMENT ROUTIER PHONOABSORBANT

DÈS LUNDI 22 JUN 2015, DURÉE 2 SEMAINES



Légende :

 Zone en travaux avec gestion du trafic à la palette

RENSEIGNEMENTS

DETA - DGGC

M. Patrice GIULIANO, chef de projet

Tél. 022 546 63 10



LE CANTON ASSAINT LE BRUIT ROUTIER POUR VOUS.